

Eux,
C'est
Nous.

Et les droits de l'Homme dans tout cela ?

Eux, c'est nous.

Au sein du lycée Rosa Parks, les droits de l'Homme revêtent une importance particulière. Bien sûr, le nom du lycée n'est pas anodin. Figure emblématique de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, Rosa Parks fait aussi référence aux valeurs mises en avant dans nos formations, tournées vers le service aux personnes. Lors de la rénovation du règlement intérieur, en 2014/2015, les délégués élèves y ont même fait inscrire un devoir de solidarité... C'est dire la résonance de ce thème dans notre lycée professionnel.

C'est l'actualité qui a guidé l'équipe du lycée vers le travail autour des réfugiés. Cet axe a constitué notre fil conducteur avec les différents groupes. Nous pensions initialement définir une problématique sur laquelle nous appuyer, mais c'est finalement le débat qui a primé. En effet, les échanges entre nous, avec les élèves, les élèves entre eux,..., ont guidé notre démarche tout au long de l'année. Finalement, ce sont les enjeux liés au refuge, à l'asile, aux flux humains qui ont été au cœur de la réflexion et du travail collectif.

La forme de notre restitution était déjà définie en septembre. Objectif annuel, prétexte pour un travail transversal, objet de travail en soi : que ce soit le photoreportage ou la plaidoirie, ce sont bien des formes de transcription de notre réflexion qui vous sont présentées. Ce choix n'est d'ailleurs sans doute pas hasardeux : une forme se rapprochant du média journalistique, une forme relevant d'un engagement quasi-politique, en tout cas de la défense d'un point de vue sur un fait de société. C'est donc presque un miroir qui vous est présenté. Le miroir de notre société, dont se saisit sa jeunesse.

Nous avons voulu, je crois, confronter les élèves à des faits, à du réel, du concret. Le lancement du projet n'a pas été évident : travailler le thème à partir de documents, d'articles de presse,..., n'a pas forcément réussi à mobiliser les groupes. Ce moment a eu le mérite de créer le débat, mais pas de réfléchir. Nous étions alors dans une sorte d'affichage par chacun d'un positionnement initial, d'idées préconçues, de discours relayés. La confrontation au réel s'est faite par des rencontres. L'opinion personnelle s'est frottée à l'expérience, au vécu. L'idée préconçue a laissé la place au discours construit et argumenté. Membres d'associations, réfugiés, journalistes, personnes publiques : ce sont ces rencontres qui étaient réelles. Le réel, c'est l'humain. **Eux, c'est nous.**



Le CADA 22
Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile des Côtes d'Armor

En février 2016, nous sommes allés au CADA de Saint-Brieuc. CADA = Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile

La France est le 1er pays d'accueil. Elle n'expulse pas (il faut vraiment avoir fait une énorme infraction pour être renvoyé dans le pays d'origine). Il y a beaucoup de préjugés sur les migrants : on pense qu'ils nous prennent notre argent alors qu'en réalité, la migration rapporte de l'argent à la France!

Le CADA est géré par des associations depuis 1991 qui orientent les migrants dans leurs démarches de demande d'asile ainsi que d'accompagnement pour trouver un logement (appartement, HLM...) et assurer la scolarité des enfants... Le CADA ne prend pas en charge les mineurs isolés. Les demandeurs d'asile en procédure n'ont pas le droit au travail.

Le CADA aide à préparer les entretiens avec l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides), qui déterminera si les demandeurs d'asile relèvent du statut de réfugié ou non. 80 % des personnes échouent à l'OFPRA car les formulaires sont en français, langue qui leur est étrangère, et non dans leur langue d'origine. En dernière instance de jugement, les demandeurs d'asile peuvent se tourner vers la CNDA (Cour Nationale des Demandeurs d'Asile). Les demandeurs d'asile ont le laisser-passer « post-CADA » jusqu'à ce que le titre préfectoral leur donne l'autorisation de rester.

Cette photo a été prise dans les bureaux du CADA. Cela ressemble à de simples casiers mais en réalité ce sont des boîtes aux lettres destinées aux demandeurs d'asile, dans lesquelles ils reçoivent leurs réponses de l'OFPRA.



Masab Saoud
journaliste syrien, réfugié en France
depuis juin 2015

Tout a commencé quand les syriens se sont révoltés, à la recherche de la justice et de la liberté. C'est à ce moment-là que le régime a commencé à tuer ceux qui se révoltaient. Pour se défendre, les syriens ont demandé à plusieurs reprises de l'aide à la communauté internationale, mais aucune réponse ne leur a été envoyée.

En tant que journaliste, Masab Saoud s'est engagé pour défendre le peuple. Alors le régime l'a arrêté et l'a mis dans une cellule ignoble de 1,80m² pendant 45 jours. Pendant ce temps, il n'avait aucun contact avec l'extérieur, les gardiens étaient masqués. Ne croyez pas que la prison c'est la belle vie. Il a été torturé par les services de sécurité qui voulaient savoir ce qu'il faisait pour le peuple et lui s'est tu. Il a alors été transféré dans une prison pour les civils où il y avait des enfants, des personnes âgées, des femmes, des hommes, tout le monde. Et c'est seulement 6 mois après l'arrestation qu'il est sorti. Il n'a pas été jugé. Ses proches lui ont dit de quitter la Syrie et c'est donc ce qu'il a fait.

Masab Saoud nous a confirmé qu'il ne voulait pas partir de la France, car il veut défendre le peuple en tant que journaliste. La seule raison pour laquelle il repartirait serait que la paix revienne là-bas. D'ailleurs, les enfants qui résident en Syrie, eux, gardent espoir. Ils sont le futur et malgré la situation, ils sont prêts à tout et restent déterminés.

Est-il le seul journaliste syrien dans cette situation ?

Masab Saoud nous a expliqué qu'il y avait environ 100 journalistes qui ont fui la Syrie pour la défendre. Mais pourquoi ici et pas autre part ? Car la France est un pays de justice et de droit. Ici, nous avons le droit de nous exprimer librement, voilà pourquoi. Et bien sûr, en France, nous avons un salaire et des horaires de travail convenables. Là-bas, il n'y a pas d'horaire, ils travaillent 24h/24 et le chômage est très élevé.

« Nous souhaitons un état moderne pour nos enfants. Nous voulons y vivre. Nous en rêvons. »

Masab SAOUD



Alain Guéguen
Maire de Plouguernevel - Conseiller Départemental des Côtes d'Armor

Beaucoup de pays européens ferment leurs portes aux réfugiés fuyant les guerres de leur pays. Comme le disait le maire de Plouguernevel : « Ce qui se passe dans la jungle de Calais est inacceptable. »

L'accueil de migrants présente beaucoup de difficultés, comme celle de la langue ou celle de l'argent, nécessaire aux déplacements.

La commune de Plouguernevel, située en centre Bretagne et comptant environ 1700 habitants, est en partenariat avec l'association Coallia, qui gère le centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) des Côtes d'Armor. L'association organise l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile dans différentes communes, en lien avec la préfecture.

À Plouguernevel, il a été demandé au maire d'accueillir 75 personnes dans des logements inadaptés, HLM désaffectés. Soucieux et par choix, le maire et son conseil municipal n'ont pas accepté cette demande. Il a refusé car il n'avait pas de conditions suffisantes pour accueillir les demandeurs d'asile. En revanche, il a informé qu'il mettait à disposition un logement communal propre et en état, afin d'accueillir une famille, qu'il pourrait réellement intégrer à la commune. Il n'a pour le moment reçu aucune demande pour venir jusqu'à Plouguernevel, notamment en raison de l'éloignement du CADA et des difficultés à s'y rendre par les transports en commun.

M. le Maire nous dit également que certains habitants de la commune voient l'arrivée de migrants d'un mauvais œil. Il doit expliquer, rassurer et convaincre.





Juliette Arzur
Directrice du programme CALM - Association SINGA

Le mardi 15 mars 2016, nous avons rencontré Juliette Arzur, la responsable du programme CALM (Comme À La Maison) de l'association Singa. Ce programme a été créé en 2015 par Juliette Arzur. Il met en relation des réfugiés et des habitants (principalement en région parisienne) pour une cohabitation. Elle aide à préparer la première rencontre entre réfugiés et locataires, qui doit se situer dans un endroit où chacun se sent à l'aise et permettre de poser les termes de la cohabitation.

Les réfugiés qui viennent dans cette association ont une autorisation de séjour en France et connaissent cette opération notamment par l'intermédiaire des CADA et des événements de l'association Singa.

Les réfugiés qui frappent à cette porte sont souvent à la rue et viennent des pays en guerre comme l'Afghanistan, le Pakistan, la Syrie et n'ont souvent pas d'argent. Un système de « buddy » permet un accompagnement individuel des personnes accueillies.

Il n'y a pas d'âge pour accueillir un ou des réfugiés dans son domicile. Il faut simplement la volonté de rencontrer des gens et de partager. Pour les personnes accueillies, cela permet aussi d'apprendre à parler le français « du quotidien ».

L'association sert aussi de médiateur lorsque qu'il y a des conflits entre les logeurs et les logés. Elle les aide à mettre les choses à plat. Elle organise aussi des événements (culturels, sportifs ...) au long de l'année pour tout le monde. Le groupe a l'initiative de CALM réfléchit en ce moment à un projet intitulé WAYA, qui sera une plate-forme wiki d'aide à la demande d'asile.

Le site de l'association explique comment loger un/une réfugié sous son toit et permet les premières démarches directement en ligne.

Gulasal Kamolova
Journaliste ouzbek, exilée en france depuis juin 2015

Lors de cette réunion, nous avons évoqué ensemble la censure à laquelle sont confrontés les journalistes en Ouzbékistan. La journaliste Gulasal Kamolova est une journaliste exilée de son pays, l'Ouzbékistan, plus précisément Boukhara, depuis le 2 juin 2015, à cause de son travail de journaliste. Les journalistes ne sont pas bien vus en Ouzbékistan à cause de la liberté d'expression qui est quelque chose de vraiment préoccupant. Là-bas, « la voix du peuple ne se fait pas entendre », « la corruption est partout » et « il est interdit de critiquer le gouvernement ». L'Ouzbékistan occupe la 166e place sur 180 dans le classement international de la liberté de la presse de Reporters sans Frontière.

À Boukhara, Gulasal Kamolova a d'abord travaillé comme journaliste pour la télévision locale dès ses 17 ans. Pour plus d'indépendance, elle a ensuite travaillé pour des organismes internationaux comme : Internews, avant de s'engager auprès de radio Liberté (structure associative créée en 2002).

Mais pour avoir défendu les droits de l'Homme, elle risque aujourd'hui la prison en Ouzbékistan. Par mesure de sécurité, elle a donc fui son pays, laissant sa famille derrière elle.

À son arrivée en France, elle s'est dirigé vers la MDJ Maison des Journalistes qui va l'héberger pendant 9 mois. La MDJ a créé un projet : « Renvoyé Spécial » : Les journalistes exilés vont à la rencontre de jeunes lycéens partout en France pour parler de leur expérience et les sensibiliser à la cause de la liberté de la presse et de la défense des démocraties.

Comment est-elle arrivée en France ?

Durant les 10 années, elle a travaillé en tant que journaliste mais de façon discrète. En Novembre 2014, la sécurité nationale les a attaqués, et des noms de journalistes ont été dévoilés et depuis, la sécurité nationale essaye de les rechercher. Ils les surveillent aussi et surtout menacent leurs familles. La France lui offre une protection, mais si la sécurité nationale apprend sous quel statut, sa famille et elle seraient alors considérés comme des ennemis du pays et décrits ainsi par la propagande du régime.

Gulasal Kamolova nous a expliqué que pour pratiquer le métier de journaliste il faut obligatoirement sacrifier quelque chose. Ce qu'elle a sacrifié, c'est sa famille.



Remerciements

Merci aux interviewés, et tout particulièrement à M. Saoud, qui a suivi notre travail de près, aux intervenants de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix, tout particulièrement à Sarah, pour son investissement dans le projet, à M. Maguer, Céline et M. Cottet, ainsi qu'aux équipes de notre lycée.

Ce projet a été conduit tout au long de l'année par les élèves du CVL, de 1ère MS et de 1ère ASSP :

Sullyvan BRIAND
Miliau COSQUER
Sophie GUYOMAR
Quentin JANVRESSE
Paquita L'HOPITAL
Jérémy LE BIHAN
Lina LÉBOUC
Coralie QUEMENER
Julien ROYER
Maël SEGOUIN-GIROLA

Briac HATTAIS
Fabio JOURON
Enzo MALASSIGNÉ
Killian PERREUX
Thomas PONCEL
Valentin STEPHAN

Alleisa COUSIN
Cathy CULERIÉ
Maëlys DIEULESAINT
Morgane LE FLOCH
Johanna LELOIR
Precila SIMMONOT
Morgane SIMON